

Bulletin – Juin 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Le dernier conseil d'administration de l'association, réuni le samedi 7 juin, a établi le calendrier définitif des animations proposées cet été. Vous trouverez les dates et le détail de ces manifestations dans les pages suivantes.

L'assemblée générale de l'association aura lieu à la grange de l'Épinay le samedi 19 juillet

L'accueil des adhérents aura lieu à partir de **9 h 30** pour la **r**emise de la revue, le paiement de la cotisation pour les retardataires et l'inscription aux différentes activités. Pour rappel, l'adhésion à l'association est indispensable pour bénéficier de la revue et participer aux activités permanentes de toute l'année, ainsi qu'aux activités ponctuelles au fil des saisons. L'assemblée générale débutera à **10 h**.

Selon nos statuts, la moitié des membres du conseil d'administration est à renouveler cette année. Nous souhaitons que certains d'entre vous aient à cœur de proposer leur candidature pour soutenir et/ou relayer l'équipe en place. Je vous rappelle qu'il est important de renforcer notre association avec de nouveaux adhérents.

L'assemblée générale sera suivie d'un apéritif « dînatoire » pris sur place, afin de privilégier un moment d'échange convivial.

Les nuits classiques du Haut-Bréda auront lieu les 25 juillet, 3 et 10 août

Pourquoi 3 concerts sont proposés cette année ?

En raison du passage dans notre région des « Gesualdo six », sextuor des meilleurs chanteurs de consort anglais, Jean-Joël Duchesne a voulu saisir cette opportunité. Certains commentateurs qualifient leur prestation de "haute couture musicale". Ces concerts de haut niveau sont toujours proposés au tarif très modeste de 20 €. Ils seront gratuits aux moins de 14 ans pour faciliter l'accès aux familles et diffuser la culture musicale vers les plus jeunes. Vous pouvez consulter le site de l'association ou les offices de tourisme pour toute information complémentaire

Venez nombreux, invitez vos amis.

Je vous souhaite un bel été.

La Présidente, Nicole David-Cavaz

N'hésitez pas à consulter notre site Internet, où les informations sont mises à jour régulièrement. www.hautbreda7laux.fr

Et à faire vivre notre page Facebook « Association du Haut-Bréda et des 7 Laux »

Programme des activités de l'été 2025

Jeudi 17 juillet : journée bénévole pour préparer la grange en vue d'accueillir les animations de l'été.

<u>Samedi 19 juillet</u> : assemblée générale de l'association à la grange de l'Épinay, suivie d'un apéritif festif et convivial offert.

Jeudi 24 juillet à 16 h à la grange de l'Épinay : atelier d'automassage animé par Jeannine Baroz.

<u>Du lundi 28 juillet au vendredi 1er août de 18 h à 20 h</u> à la grange de l'Épinay : atelier théâtre ouvert à tous, animé par Éliette Larivière. Le spectacle final aura lieu le **samedi 2 août à 18 h**.

Mardi 29 juillet à 10 h: marche bien-être animée par Jeannine Baroz. RV à 10 h au parking du Cley.

Vendredi 1er août à 14 h 30 : visite de la centrale hydroélectrique de Fond de France.

<u>Du lundi 11 au jeudi 14 août</u> : stage d'aquarelle à la grange de l'Épinay, d'une durée de 2 h 30 l'aprèsmidi, animé par Bernard Rosa. Prévoir papier, pinceaux pour aquarelle, peinture pour aquarelle en godets, ainsi qu'un petit récipient pour l'eau.

<u>Samedi 16 août à 18 h</u> : veillée à la grange de l'Épinay. Bernard Rosa animera la soirée avec la projection de petits films sur la vallée et un échange des participants entre chaque séquence. Puis viendra l'heure du repas montagnard traditionnel.

Dimanche 26 octobre : 18e édition de la fabrication de jus de pomme à la grange de l'Épinay.

De 11 h à 16 h : pressage des pommes. Chacun apporte ses pommes et ses bouteilles.

2,5 kg de pommes = 1 L de jus. Au–delà de 5 L, prévoir des cubitainers.

Midi : pique-nique tiré des sacs avec possibilité de grillades.

Les concerts classiques du Haut-Bréda

<u>Vendredi 25 juillet à 20 h 30</u> à l'église de Pinsot : récital de piano avec *EmmanueleCa'Zorzi* (Beethoven, Albeniz, Schumann, Chopin).

<u>Dimanche 3 août à 18 h</u> à l'église de La Ferrière : récital de *The Gesualdo Six*, chœur d'hommes (Musique anglaise élisabéthaine).

<u>Dimanche 10 août à 18 h</u> à l'église de La Ferrière : Concert de *la Camerata de Monte Carlo* (8 musiciens).

Vos réservations et règlements

Plusieurs possibilités :

- 1) Page d'inscription aux activités de l'été 2025 à envoyer à Brigitte Lacaze.
- 2) Par SMS ou Courriel auprès de :

Brigitte Lacaze: 06 64 24 46 84 - brigitte.lacaze@yahoo.fr

Nicole David-Cavaz: 06 86 97 07 42 - nicole.david-cavaz@wanadoo.fr

Les inscriptions seront traitées par ordre de réception.

3) Par virement bancaire sur notre compte du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Merci de bien préciser l'objet de votre virement pour qu'il soit affecté à l'activité souhaitée.

IBAN (International Bank AccountNumber): FR76 1390 6000 6385 0241 4755 516

- 4) Inscription le jour de l'AG.
- 5) Pour les concerts, en plus des possibilités précédentes :
 - HelloAsso, qui vous permet de réserver vos places en ligne et payer par carte bancaire :

association du haut bréda et des 7 laux | HelloAsso

Imprimez vos billets ou téléchargez-les sur vos smartphones.

- Office de tourisme d'Allevard-les-Bains : 04 76 45 10 11
- Maison de la nature de La Ferrière : 04 76 98 56 61

Inscription aux activités de l'été 2025

NOM:	Prénom :	
Courriel		Tél :
	bénévole du jeudi 17 juillet à 9 h :	
	samedi 19 juillet à 9 h 30 à la grange o l'AG et à l'apéritif - Gratuit	le l'Épinay :
	utomassage le jeudi 24 juillet à 16 h : mbre de participants :	
Inscription au concert à Prix adulte : 20 € - Gratuit Nombre de places adultes		20 h 30 :
Nombre de places enfants		Montant
	âtre du lundi 28 juillet au samedi 2 ac	oût :
	pien – être le mardi 29 juillet à 10 h : re de participants :	
10 places - Gratuit - Nom		de France le vendredi 1er août à 14 h 30 :
Inscription au concert à Prix adulte : 20 € - Gratuit Nombre de places adultes		août à 18 h :
Nombre de places enfants		Montant
Inscription au concert à Prix adulte : 20 € - Gratuit Nombre de places adultes) août à 18 h :
Nombre de places enfants		Montant
Prix du repas : 12 €	la grange le samedi 16 août à 17 h :	
Nombre de places réserve Inscription obligatoire a	ées vant le samedi 9 août (repas limité à 5	Montant O personnes).
		Montant total

Pour les inscriptions, merci d'envoyer cette page à :
Brigitte Lacaze -191, rue des Carrières - Le Vivier 38660 Le Touvet
Joindre le chèque de participation à l'ordre : « Association du Haut Bréda et des Sept Laux ».

Convocation à l'assemblée générale

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale de notre association.

Le samedi 19 juillet 2025 à 9 heures 30 à la grange de l'Épinay

Ordre du jour : Accueil des participants et distribution de la revue aux adhérents Bilan moral (N. David-Cavaz) Bilan financier (B. Lacaze et A. Bathernay) Présentation des activités de l'été 2025 Questions diverses Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir nos amicales salutations. Le conseil de l'association.
Pouvoir pour l'assemblée générale « Association du Haut Bréda et des Sept Laux »
Je soussigné(e) M ^{me} , M
Donne pouvoir à M ^{me} , M
Pour me représenter et voter en mon lieu et place lors de l'assemblée générale du 19 juillet 2025
À Signature :
00 //
Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2025
Bulletin d'adhésion 2025
Nom et prénomAdresse
Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'association du Haut Bréda et des Sept Laux.
Ci-joint un chèque de 20 € , correspondant à ma cotisation annuelle en tant que membre actif, rédigé à l'ordre de l'association du Haut Bréda et des Sept Laux.
Souhaite recevoir le bulletin par mail par mail par courrier par moil non par courrier non par courrier par moil par moil par courrier par moil par
Signature

Pouvoir et adhésion sont à renvoyer avant l'assemblée générale du 19 juillet 2025 à

Brigitte Lacaze – 191 rue des Carrières - Le Vivier – 38660 – Le Touvet

brigitte.lacaze@yahoo.fr

Si vous ne pouvez pas être présent à l'A.G., merci de demander à une personne de confiance de prendre votre revue le jour de l'assemblée générale. Cela évitera les frais d'expédition qui s'élèvent à 6,70 € par revue.

